

# Coss Infos



## Qu'en est-il des matériaux pierreux?

De nombreux bâtiments se construisent un peu partout. Des mètres cubes de matériaux pierreux et terreux s'accumulent. Il faut bien les mettre quelque part, d'où la nécessité de trouver des dépôts d'excavation, ce que la commune de Cossonay a fait en mettant à disposition le site de Grand-Verney.

Qui dit construction, dit non seulement «endroits» pour la dépose, mais aussi obligation de produire ce qui est indispensable pour les gros-oeuvres. Dans ce sens, Raymond Moinat, directeur de Sotrag, nous a fourni des documents intéressants relatant notre relation quotidienne avec le gravier.

### La famille Durand

Raymond Moinat est parti d'un exemple fictif: celui de la famille Durand, composée de 5 personnes, établie dans un village du Pied du Jura, mais dont les membres travaillent ou étudient «en ville». À la lecture des pages, force est de constater que notre vie dépend à tout moment du gravier et de ses dérivés. Que ce soit lors des déplacements en voiture sur les routes cantonales et l'autoroute, les stationnements sur les parkings, les trajets effectués en train et en métro, partout les couches de graviers, terre ou ballast se superposent pour permettre le roulement.

Dans le cadre de leur profession, les Durand sont également en contact avec le béton et la pierre. Au CHUV où la fille est infirmière, à l'EPFL avec la maman, à la fabrique qui emploie monsieur, au garage où un fils est mécanicien et au Gymnase de Morges où le «petit dernier» étudie, les réalisations ont nécessité un grand nombre de mètres cubes de matériaux de terrassement, de gravier pour les fondations, de béton et de gravier pour la construction.

Arrivées au terme de la journée, les «5 Durand» aiment à se retrouver dans leur bâtisse datant de la fin du 19<sup>e</sup> pour partager le repas du soir en commun. Une maison villageoise restaurée et aménagée avec de nouvelles dalles en béton, permettant ainsi une meilleure organisation de

l'espace. La consommation moyenne de gravier pour une famille de 5 personnes est de 40 tonnes par année, ce qui représente 2 camions «4 essieux».

### À propos de gravier

Depuis l'âge de la pierre, il y a 2,5 millions d'années, l'homme a utilisé des pierres et du gravier pour organiser sa vie privée et sociale, pour bâtir maisons, villes, cathédrales, châteaux-forts, aqueducs ou routes. Avec son développement, sa croissance, ses voies de communication et aéroports, notre société a toujours besoin de plus en plus de ces matières premières.

Comme l'explosion de la consommation du pétrole, celle du gravier doit être repensée afin de développer des matériaux de substitution. Le recyclage des matériaux de démolition de bâtiments et routes

stabilisation. Cette technique a évité également d'importants transports de terre en direction des décharges et le même volume de gravier des gravières ou carrières jusqu'au chantier. Ces volumes représentent 7 à 8'000 mouvements de camions 4 essieux. Ces mesures s'avèrent donc favorables à l'environnement.

### Conclusion

Raymond Moinat, au travers des documents mis à disposition, insiste sur le fait que «l'ensemble des intervenants de la construction poursuit les efforts de recherches de solutions et de la mise en pratique de celles-ci. Le rôle des exploitations de gravier est de garantir l'approvisionnement nécessaire à la construction; mission que nous aimerions mener à bien avec le concours de tous!» ■



remplace aujourd'hui 20% de la consommation des graviers utilisés. La stabilisation des sols à la chaux ou au ciment va également dans ce sens. Cette solution a permis d'économiser des centaines de milliers de mètres cubes de gravier et, par conséquent, la même économie pour les terres à déverser dans les décharges.

### Un exemple

Le chantier de la poste à Eclépens constitue un exemple de ce qui précède. Selon les documents, 65'000 m<sup>3</sup> de remblais étaient nécessaires pour mettre à niveau cette construction d'importance implantée sur une parcelle de 70'000 m<sup>2</sup>. Pour ce faire, 40'000 m<sup>3</sup> de terre argilo limoneuse ont été récupérées sur place et mises en remblais par la

### Quelques chiffres pour 2006

- a) la consommation annuelle de roche et de gravier tout confondu du canton de Vaud s'élevait à 2'265'000 m<sup>3</sup>, soit une consommation de 8 tonnes par habitant. Ce volume provenait de différentes «sources», soit, environ:
  - les gravières: 768'200 m<sup>3</sup>
  - les carrières: 805'300 m<sup>3</sup>
  - les lacs et cours d'eau: 352'500 m<sup>3</sup>
  - les importations: 339'000 m<sup>3</sup>
- b) le volume des graviers vaudois terrestres disponibles en fin d'année 2006 s'élevait à 7'647'500 m<sup>3</sup>
- c) 375'225 m<sup>3</sup> de matériaux pierreux ont été recyclés au cours de la même année. ■

## En bref

### Site internet

Le site Internet [www.cossonay.ch](http://www.cossonay.ch) a fait peau neuve!

Une nouvelle version a été mise en ligne le 9 novembre dernier.

Nous vous encourageons à visiter ce nouveau site et à nous faire part de vos remarques. ■

### Cartes journalières CFF

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la population de Cossonay, ainsi que celle des villages de La Chau, Dizy, Gollion et Grancy, pourront bénéficier auprès de notre Administration des cartes journalières CFF offrant à leurs détenteurs, pour une journée, les mêmes droits qu'aux possesseurs d'abonnement général. Ces cartes seront vendues au prix de Fr. 35.-.

Vous trouverez des informations détaillées à ce sujet dans le Journal de Cossonay du vendredi 11 décembre prochain. ■

### MOBILITY CarSharing

Grâce à la collaboration de Mobility CarSharing, un véhicule Mobility sera à disposition des clients, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010 sur la Place du Funiculaire, à proximité de la station supérieure du Funi.

Des informations complémentaires à ce sujet paraîtront également dans le Journal de Cossonay du vendredi 11 décembre prochain. ■

### Grand'Rue - vitesse des véhicules

Suite aux remarques concernant la vitesse excessive des véhicules automobiles à la Grand'Rue, un contrôle de Gendarmerie a été effectué le jeudi 8 octobre dernier entre 11h10 et 12h25. Pendant ce laps de temps 545 véhicules ont été contrôlés. Aucun n'a dépassé la vitesse tolérée et n'a été dénoncé! ■